



INITIATIVE CITOYENNE
Consultation des habitant(e)s sur le devenir du patrimoine de Rennes

Question à inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal de Rennes (Charte de la Démocratie locale)

Les Rennaises et les Rennais signataires de cette initiative citoyenne interpellent la Municipalité de Rennes pour qu'elle inscrive à l'Ordre du Jour d'un prochain Conseil Municipal la question suivante :

Plutôt qu'accorder des permis de démolir pour des bâtiments anciens dont la valeur patrimoniale est souvent avérée, est-il possible d'en envisager la rénovation et l'adaptation aux exigences énergétiques actuelles en veillant à préserver leur environnement paysager?

Les signataires de cette initiative citoyenne sont très attachés au maintien de la diversité architecturale de leur ville. Ils souhaitent conserver son attractivité et la qualité du bien vivre ensemble qui la caractérise.

Les signataires de cette initiative citoyenne sont convaincus que faire la promotion de la réhabilitation du bâti patrimonial apportera un développement indéniable des entreprises artisanales locales.

Les signataires de cette initiative citoyenne sont attentifs, à l'heure de la COP 21, à ce que les décisions prises par le Conseil Municipal garantissent un bilan carbone optimal.

| N° | NOM-PRENOM | ADRESSE | SIGNATURE (y compris électronique) |
|----|------------|---------|------------------------------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| 7 | | | |
| 8 | | | |
| 9 | | | |
| 10 | | | |